

POURQUOI IL N'Y AURA PAS D'ÉOLIENNES INDUSTRIELLES SUR LE PLATEAU DE CAMARADE

En septembre 2011, le conseil municipal de Camarade répond favorablement à une étude qu'EDF énergies nouvelles (EDFen) entend mener sur la faisabilité d'un parc d'éoliennes industrielles sur le Cabanère. La mairie ne se méfie pas et accepte. Un mât qui mesure la force des vents est déjà en place depuis 2007 sur ce point culminant du Plantaurel.

Le 5 juin 2013, EDFen organise enfin une réunion d'information pour mettre en scène la « participation citoyenne » au projet. Habitants de la commune ou des communes environnantes, nous découvrons avec stupeur que 4 à 6 éoliennes de 140 mètres de haut vont être érigées sur le Cabanère. Elles vont transformer cette colline en zone industrielle avec route d'accès élargie, sommet arasé, paysage saccagé. Entre 2011 et 2013, « l'étude » d'EDFen s'est magiquement transformée en « projet » et la mairie n'y a vu que du feu. Les autres mairies de la Communauté de communes ont quant à elles donné des avis favorables sans trop se poser de question.

En réaction à la réunion d'EDFen, une réunion publique est organisée par des habitants. Loin de la langue de bois et du discours technique des aménageurs, une soixantaine de personnes découvrent la triste réalité des éoliennes industrielles, notamment à travers le témoignage poignant d'habitants du Lévézou en Aveyron. Ils n'ont pas vu venir grand'chose non plus et le regrettent amèrement aujourd'hui.

La mairie de Camarade est interpellée par des habitants. Les conseillers municipaux prennent conscience de l'ampleur des dégâts, du mécontentement d'une partie des habitants et tentent de revenir en arrière. Une association, *En avant Camarade !* est créée pour combattre le projet.

Nous vivons sur cette commune et dans ce pays, contrairement aux aménageurs, promoteurs, cabinets d'étude et autres experts. Le processus d'implantation de ce projet méprise les habitants, alors réagissons. Il n'y aura pas d'éoliennes industrielles à Camarade !

PROCHAIN RENDEZ-VOUS : VENDREDI 19 JUILLET A 20H
A LA SALLE POLYVALENTE DE LEZERES, CAMARADE

LES ÉOLIENNES INDUSTRIELLES C'EST LA DIVISION DE LA POPULATION

Que l'on soit chasseur, randonneur, Ariégeois natif ou d'adoption, paysan, artisan, commerçant... personne ne tirera bénéfice de ces installations. Seuls quelques propriétaires toucheront les miettes de ce qu'EDF en se mettra dans les poches. C'est une rente pour quelques-uns aux dépens du développement des activités locales de la grande majorité à cause des nuisances des éoliennes. La valeur des maisons voisines chutera et obligera les riverains à subir les nuisances en restant dans des maisons invendables.

Contrairement à l'argument éternellement avancé, **aucun emploi local ne sera créé.** Comme c'est le cas partout, la fabrication, l'installation et la maintenance des éoliennes seront assurées par des techniciens spécialisés venus d'ailleurs. Quant aux vacanciers encore sensibles aux espaces non défigurés par le tourisme de masse ou l'industrie, ils iront se promener ailleurs. Les éoliennes uniformisent les territoires et leur ôtent leurs caractères propres. Ce qui va d'ailleurs à l'encontre des grandes

promesses d'un développement économique basé sur le tourisme vert (PNR, etc.).

Être propriétaire de quelques hectares sur une colline donne-t-il le droit de transformer radicalement la vie de ses dizaines de voisins et la vue de centaines d'Ariégeois ? NON. Il est encore temps pour ceux qui ont signé de renoncer, encore temps d'éviter les conflits qui apparaîtront quand tout le monde verra à quel point les éoliennes changent le quotidien.

En rémunérant un enfant du pays pour convaincre certains propriétaires, EDF en réactive un vieux clivage entre « néos » et « natifs » pour masquer les réels conflits à venir entre les propriétaires ayant signé et les autres. Et **le seul argument que ce VRP d'EDF agit est que l'Ariège est tenue d'accepter ce cadeau que sont les éoliennes pour participer au progrès et cesser d'être un territoire « arriéré ».** Preuve supplémentaire du mépris dans lequel nous tiennent les porteurs du projet.

LES ÉOLIENNES INDUSTRIELLES C'EST DES NUISANCES...INDUSTRIELLES

Une éolienne d'une hauteur de 140 mètres ce n'est pas un moulin à vent ! C'est 4 fois la hauteur d'un clocher. L'envergure des pâles est de 80m. Les 6 mâts seront visibles à des dizaines de kilomètres à la ronde.

Deux ans de travaux, les routes existantes élargies de plusieurs mètres pour faire passer des pièces plus grosses que celles d'un airbus (45 mètres de déport en virage) et de nouveaux accès goudronnés sur la colline. 215 camions sont nécessaires pour chaque éolienne, uniquement pour le socle de la structure.

- 2000 tonnes de béton dans le sol pour chacun des six mâts, une fondation de 200m3 soit l'équivalent d'une piscine olympique.

- Le bruit permanent et lancinant d'un avion qui passerait à basse altitude... pendant 20 ans. Les témoignages de riverains sont clairs : ils posent des double vitrages, laissent les fenêtres fermées et bouchent le conduit de la cheminée avec du papier journal... puis ils déménagent si miraculeusement ils parviennent à vendre leur maison.

Lorsqu'elle se met en mouvement, **une éolienne produit plusieurs sortes de bruits.** Les premiers sont liés à la mécanique du système (poulies, etc.), notamment de la nacelle ; d'autres, plus lugubres, tiennent aux flux d'air autour des pâles ; enfin, la seule rotation des pâles devant le mât entraîne l'émission d'infrasons. Selon des études et de nombreux témoignages, outre l'agacement et l'irritabilité des riverains, ces nuisances sonores ont des effets sur la qualité du sommeil, la tension artérielle et la vigilance. Sans oublier les acouphènes de certains riverains. **Il est impossible d'échapper à ce bruit lorsqu'on travaille dehors.** EDF, bien sûr, ne manquera pas de nous affirmer

que les nouveaux modèles feront de moins en moins de bruit... mais comment croire un porteur de nuisances ?

- Les flashes lumineux en haut des mâts des éoliennes 24h sur 24 et la nuit qui n'est plus jamais noire.

- Le gibier et les animaux terrestres sont perturbés par les éoliennes et les routes d'accès. Ils changent de territoire quand ils le peuvent pour désertier les parcs éoliens. Les oiseaux meurent par centaines dans les pâles des éoliennes : 500.000 oiseaux sont trouvés morts sous les éoliennes en Allemagne chaque année. Les migrations sont perturbées : les oiseaux se perdent en tentant d'éviter les parcs éoliens. La nidification et la reproduction sont donc compromises. Les chauves souris sont sensibles aux infrabasses...etc.

- Quant bien même EDF provisionnerait pour le démantèlement futur, **l'industriel n'est tenu légalement de démonter qu'une partie de chaque installation.** D'autre part, le site lui-même sera peut être revendu plusieurs fois dans les années à venir : certains parcs sur le Lévezou en Aveyron ont été revendu 3 fois en à peine 5 ans. La remise en état retombera donc peut être entre les mains des propriétaires ou des communes qui auront à se débrouiller avec une friche industrielle : des cadavres sur nos collines.

- Enfin, il faudra **construire de nouvelles lignes très hautes tensions** aériennes ou souterraines nuisibles aux habitants et au bétail ainsi que de nouveaux postes électriques pour acheminer l'électricité à des milliers de kilomètres et la vendre sur le marché international de l'énergie.

LES ÉOLIENNES INDUSTRIELLES CE N'EST PAS UNE ÉNERGIE « PROPRE » OU « ALTERNATIVE »

Le fonctionnement d'une éolienne dépend évidemment du vent : elle démarre lorsque le vent souffle à 10 ou 15 km/h et s'arrête lorsqu'il dépasse 85 km/h. Elle ne tourne pas quand il fait trop chaud (problème de refroidissement du générateur) ni quand il fait trop froid (risque de givre et de neige). Pour résumer, elle ne fonctionne à pleine capacité que 20 % du temps. Ni le vent ni l'électricité ne sont stockables. Pour compenser l'intermittence du vent, **les producteurs d'énergie doivent remettre en service des centrales thermiques (au charbon ou au gaz) !** Ces dernières sont maintenues en fonctionnement ralenti même quand il n'y a pas de vent pour pouvoir prendre le relais instantanément.

D'autre part **chaque éolienne contient 600kg de terres rares** – un ensemble de 17 métaux aux propriétés particulières – extraites à 95% en Chine et extrêmement polluantes. Chaque éolienne contient également plus de 4 tonnes de cuivre extrait dans les gisements d'Amérique du Sud où des villages entiers ont été expropriés par la force ar-

mée pour permettre aux firmes occidentales d'exploiter la richesse du sous-sol et la vie des ouvriers.

Enfin, **les parcs éoliens ne remplaceront pas les centrales nucléaires en France.** Ni aujourd'hui, ni dans 20 ans. Cas unique au monde, la France produit les trois quarts de son électricité avec des centrales atomiques. Ce n'est malheureusement pas près de changer : la politique nucléaire est indiscutable même devant la possibilité sur le territoire français de catastrophes aussi graves et irréversibles que Tchernobyl et Fukushima. L'État préfère cyniquement « se préparer » à un tel désastre plutôt que d'arrêter le nucléaire. **On aura donc des éoliennes pour le décor et les « normes écologiques » du Grenelle de l'environnement, et du nucléaire pour l'électricité et la contamination radioactive.**

Cette arnaque s'appelle le « mix énergétique ». Comme le dit Luc Oursel, pdg d'Areva, le nucléaire et le renouvelable sont « deux alliés naturels »...

LES ÉOLIENNES INDUSTRIELLES C'EST UN DROIT À POLLUER POUR LES GROSSES ENTREPRISES

Construire un parc éolien est **une solution pratique pour les entreprises les plus polluantes du monde entier.** En effet, pour lutter contre le réchauffement climatique, le protocole de Kyoto impose des limites d'émission de carbone et de gaz à effet de serre aux gouvernements signataires. Cela ne veut pas dire que les grosses entreprises soient obligées de polluer moins ; au contraire, elles peuvent polluer au-delà de la limitation à condition d'obtenir des permis appelés « crédits carbone ». Il existe plusieurs manières d'obtenir de tels crédits : en les achetant sur un

marché international de « crédit carbone », en investissant dans des zones naturelles protégées ou en investissant dans des énergies supposément vertes... comme les éoliennes ! Ainsi, c'est double bénéfice pour ces multinationales qui se lancent dans l'éolien : non seulement elles font de l'argent avec du vent, mais elles accumulent ainsi des crédits qu'elles peuvent vendre à d'autres pollueurs ou utiliser pour continuer à polluer en ayant une image écolo !

LES ÉOLIENNES INDUSTRIELLES C'EST DU PROFIT GARANTI POUR LES MULTINATIONALES... ET DES FACTURES POUR NOUS

L'éolien est un des investissements les plus rentables du moment car **le rachat de l'électricité aux multinationales de l'énergie à un prix très élevé est garanti par les États** et l'Europe pour dix ans minimum. Et **qui finance ce rachat en France ? Nous tous.** Le système est en partie financé par une taxe prélevée sur les particuliers. En regardant bien votre facture d'électricité vous trouverez une ligne qui correspond à la CSPE (contribution au service public de l'électricité). « Service public », quelle iro-

nie quand **quatre millions de foyers français n'ont plus les moyens de se chauffer correctement** et de payer leur note d'énergie ! Quel cynisme quand EDF ne coupe pas moins de 400 000 compteurs pour défaut de paiement sur la seule année 2012.

L'électricité est produite pour être vendue comme n'importe quelle marchandise. Elle transite par un gigantesque réseau de lignes à très haute tension (THT) qui s'internationalise et balafre de plus en plus les campagnes.

EDF NE NOUS FAIT PAS DE CADEAU, NE LUI EN FAISONS PAS !

**LES ÉOLIENNES INDUSTRIELLES À CAMARADE,
C'EST LA PORTE D'ENTRÉE POUR TOUTE
L'ARIÈGE.**

Il y aurait, à l'heure actuelle, 80.000 éoliennes industrielles dans le monde, et plus de 4000 sur le territoire français. En Midi-Pyrénées, il y a actuellement au moins 319 machines et 1000 sont prévues d'ici 2020. Voici la liste des 85 communes potentiellement concernées par un projet éolien en Ariège en 2012 :

Aigues-vives, Artigat, Arvigna, Belloc, Besset, Besac, Binnac, Brie, Calzan, Camarade, Canon, Cante, Le Carla-Bayle, Carla-de-Rochefort, Castex, Cazals-des-Bayles, Coussa, Coutens, Daumazan-sur-Arize, Dun, Durfort, Esclagne, Escosse, Esplas, Fornex, Gaudies, Gudas, Justiniac, La Bastide-de-Besplas, La Bastide-de-Boussignac, Labatut, Lagarde, Laroque-d'Olmes, Le Carlaret, Le Fossat, Le Vernet, Leran, Lescousse, Lezat-sur-leze, Lieurac, Limbrassac, Lissac, Loubaut, Ludies, Madière, Malleon, Manses, Mazères, Meras, Mirepoix, Montaut, Moulin-neuf, Pamiers, Pradettes, Regat, Rieucros, Roumengoux, Saint-Amadou, Saint-Amans, Sainte-Suzanne, Saint-Felix-de-Rieutord, Saint-Felix-de-Tournegeat, Saint-Julien-de-Gras-Capou, Saint-Martin-d'Oydes, Saint-Michel, Saint-Quentin-la-Tour, Saint-Quirc, Saint-Victor-Rouzaud, Saint-Ybars, Sautel, Saverdun, Segura, Sieuras, Tabre, Teilhet, Thouars-sur-Arize, Tourtrol, Tremoulet, Troye-d'Ariège, Unzent, Ventenac, Villeneuve-du-Latou, Villeneuve-du-Pareage, Vira, Vivies.

L'implantation des éoliennes sur le Lévézou en Aveyron a commencé par une dizaine d'éoliennes. En cinq ans 80 ont été construites sur un projet final de 330 !

SUR LE PLATEAU DE CAMARADE
C'EST 6 EOLIENNES EN 2015 !
MAIS COMBIEN EN 2020 ?
ET COMBIEN AILLEURS EN ARIÈGE ?

QUE POUVONS-NOUS FAIRE?

Parmi les moyens d'action des associations, le recours juridique tient la première place, il permet parfois de ralentir fortement les projets. Mais à quelques exceptions près la plupart des procès sont perdus par les associations. Lutter sur le terrain juridique est de plus en plus difficile car la réglementation s'assouplit considérablement d'année en années. C'est particulièrement le cas depuis la loi de mars 2013 qui prévoit entre autre de passer outre l'accord des conseils municipaux.

C'est donc aux habitants, aux voisins de la commune et des communes alentours de se mobiliser sur le terrain pour montrer à EDFen que son projet ne passera pas à Camarade. Pour faire comprendre que nous disons non aux éolienne industrielles, non parce qu'on aime « être contre tout » comme certains le répètent en guise d'argument.

On dit NON à ce qui nous détruit,

NON à ce qui détruit ce qui nous entoure et nous fait vivre,

NON à ce qui détruit ce qui nous lie encore un peu les uns aux autres,

NON à ce qui se décide loin de nous et qui ne nous apporte rien,

NON à ces quelques kilowatt-heures ridicules qui servent à repeindre en vert les plus gros pollueurs.

La question n'est pas tant de savoir pourquoi nous sommes CONTRE, mais plutôt : pour quelle mystérieuse raison on pourrait être POUR.

IL N'Y A PAS DE FATALITE.

TANT QUE LE PERMIS DE CONSTRUIRE N'EST PAS ACCORDE, IL N'EST PAS TROP TARD POUR SE FAIRE ENTENDRE ET STOPPER LE PROJET.

Pour joindre l'association:
ASSOCIATION EN AVANT CAMARADE !
Couminge 09290 CAMARADE
email: enavantcamarade@laposte.net

Le 10 juillet 2013

Ceci est une contribution au travail argumentaire de l'association.
Ne pas jeter sur la voie publique, ni à Camarade ni ailleurs.